

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe UNAF

Le présent avis cherche à dépasser les objectifs d'une politique de démocratisation culturelle pour l'élargir à toutes les formes d'expression culturelle et à sa co-construction par tous. Le groupe de l'UNAF considère que la recherche de la démocratisation culturelle doit toujours être un objectif plein et entier de la politique culturelle française. En effet comme le rappelait Lionel Jospin en 1997 « La culture est l'âme de la Démocratie. »

Pour le groupe de l'UNAF, la préconisation visant à porter les efforts pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à la culture mais aussi d'y contribuer est très importante. Cette question de leur accès à la culture est, en règle générale, abordée principalement sous le prisme de l'accessibilité physique des lieux ou de celle des contenus culturels. Mais un autre volet est malheureusement occulté : elles aspirent également à être des acteurs de la culture comme les autres.

La politique tarifaire pour l'accès à la culture fait l'objet d'une préconisation. Pour le groupe de l'UNAF, les efforts doivent être poursuivis pour attirer les familles éloignées de la culture en raison notamment du coût que cela représente. Leur venue au musée constitue un enjeu de démocratisation et de socialisation culturelle, tant pour les adultes que pour les enfants. La visite en famille est souvent motivée par le désir de partager une expérience créatrice de liens, elle s'inscrit aussi dans un projet éducatif visant la transmission voire l'acquisition d'un capital culturel. Cette dimension familiale doit donc être encouragée.

Enfin, il ne faut plus considérer l'éducation artistique comme le supplément d'âme du système scolaire, la matière à pratiquer après toutes les autres. Cette opposition, cette hiérarchisation doivent disparaître pour donner aux arts et à la culture une place centrale dans notre système éducatif. Plusieurs préconisations vont dans ce sens et le groupe de l'UNAF s'en félicite. Mais il regrette la suppression, en deuxième lecture et sans réel débat au sein de la section, de la préconisation d'ouverture de classes à horaires aménagés dans des établissements scolaires relevant de la politique de la ville. Pourtant ce dispositif a fait ses preuves, il est le seul permettant à ces enfants d'accéder aux conservatoires gratuitement et de se découvrir des talents.

Pour conclure, le groupe de l'UNAF fait sienne la citation d'Ivan Renar, Président d'une Ecole Supérieure d'Art : « L'enjeu de la culture, de la création artistique, comme de l'enseignement artistique, c'est bien d'éclairer la richesse des hommes et des femmes. Et l'homme est notre patrimoine le plus précieux. C'est pourquoi, la puissance publique à tous les niveaux se doit de faire preuve de courage, à la création, mais aussi dans son action à l'égard des publics afin que tous puissent trouver dans l'art et la culture les moyens d'épanouissement personnel. ».

Le groupe de l'UNAF remercie la Rapporteuse pour ce travail qui s'est révélé parfois compliqué et, au-delà de la réserve exprimée, a voté l'avis et ce d'autant plus que l'avis intègre l'amendement

reconnaissant la nécessité de la mise en place d'une politique tarifaire des musées en faveur des familles.